

**PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS**

---

**PRÉFECTURE  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE  
L'APPUI TERRITORIAL  
BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSÉES, DE L'UTILITÉ PUBLIQUE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

---

**RTE**

---

**COMMUNE DE HAPLINCOURT**

**MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD ARTOIS DANS LE CADRE DU PROJET  
DE CREATION D'UN POSTE ÉLECTRIQUE (225/20 kV) SUR LA COMMUNE DE  
HAPLINCOURT PAR RTE**

---

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE CONCERTATION PUBLIQUE**

Le public est prévenu qu'en application du code de l'urbanisme et en exécution d'un arrêté préfectoral daté du 16 octobre 2023, une concertation publique avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, portant sur la mise en compatibilité du PLUi de la communauté de communes du Sud-Artois dans le cadre de la création du poste électrique d'Haplincourt(225 / 20 Kv) sur la commune de Haplincourt par RTE se déroulera du 6 novembre au 24 novembre 2023 inclus.

Cette concertation concerne la commune d'Haplincourt.

Pendant toute la durée de la concertation, une version papier du dossier sera mise à disposition du public en mairie de Haplincourt et au siège de la Communauté de Communes du Sud Artois aux dates et heures d'ouverture au public.

Par ailleurs, un dossier en format numérique sera consultable par le public sur les sites internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais (<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public>), de la commune de Haplincourt et de la Communauté de Communes du Sud Artois.

Ce dossier comprend :

- une présentation du projet de création d'un poste électrique sur la commune d'Haplincourt;
- La présentation de la procédure de mise en compatibilité et concertation associée ;
- Les modifications du PLUi envisagées pour sa mise en compatibilité avec le projet de création d'un poste électrique sur la commune de Haplincourt.

Le public pourra faire part de ses remarques, avis ou questionnements par courrier électronique à l'adresse suivante : [perrine.walbaum@rte-france.com](mailto:perrine.walbaum@rte-france.com) ainsi que sur le registre déposé à cet effet en mairie et au siège de la Communauté de Communes du Sud Artois, ou directement à RTE par courrier à l'adresse ci-dessous :

RTE  
A l'attention de Perrine Walbaum  
62 rue Louis Delos  
59700 Marcq-en-Baroeul

en précisant sur l'enveloppe : concertation du public sur la mise en compatibilité du PLUI du Sud Artois.

Au terme de cette concertation, un bilan indiquant les mesures jugées nécessaires à mettre en œuvre pour répondre aux enseignements issus de cette concertation sera dressé et rendu public.